**Zeitschrift:** Générations : aînés

**Herausgeber:** Société coopérative générations

**Band:** 32 (2002)

Heft: 1

**Artikel:** Le Conseil suisse des aînés sur les rails

**Autor:** J.-R.P.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-828002

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Le Conseil suisse des aînés sur les rails

La Suisse est le premier pays à se doter d'un Conseil des aînés. Cet organisme permet une participation concrète des seniors dans les décisions gouvernementales.

partir d'aujourd'hui, les aînés de ce pays ont une place déterminée dans l'élaboration des décisions gouvernementales et nous nous en réjouissons», déclarait Angeline Fankhauser, coprésidente du Conseil des seniors, fondé le 26 novembre dernier à Berne. Durant plus de douze ans, les aînés du pays ont tenté de faire entendre leur voix, sans beaucoup de succès. Certes, on leur accordait le droit de «siéger» une journée sous la coupole fédérale, mais leurs doléances étaient bien vite oubliées.

Il a donc fallu toute l'énergie des responsables de la Fédération des aînés et de l'entraide en Suisse (FARES) et de l'Association suisse des aînés et rentiers (ASAR) pour que cet organisme naisse enfin. Il a fallu mobiliser sous un même drapeau les nombreuses associations de seniors du pays. Première à s'en réjouir, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss déclarait: «Nous avons besoin d'entendre votre voix. Je suivrai vos travaux avec intérêt et je mettrai tout en œuvre, dans le cadre de mes possibilités, pour faire valoir vos préoccupations légitimes et contribuer à leur réalisation.»

Après les promesses, les avertissements. Ruth Dreifuss a notamment mis en garde le Conseil des aînés. «La solidarité ne peut être que réciproque. Les places de travail ne sont malheureusement pas aussi sûres que le havre de sécurité qu'est l'AVS. La pauvreté menace surtout les familles monoparentales, ainsi que celles à bas revenu. Il est extrêmement important que les aînés ne s'investissent pas unique-

ment pour l'AVS, mais déploient la même énergie en faveur de l'assurance maternité, de l'instauration d'un système de prestations complémentaires pour les familles et d'une politique étrangère solidaire.» De son côté, Angeline Fankhauser a insisté sur le fait que les personnes à la retraite ne veulent plus être perçues comme un facteur de coût ou comme une charge, encore moins comme un danger ou une menace. «Elles sont conscientes de leurs devoirs, mais aussi de leurs droits. Elles représentent une partie importante de la population, qu'on ne saurait marginaliser au gré de la conjoncture économique ou en fonction d'autres mouvements d'opinion.»

Formé de deux co-présidents (Angeline Fankhauser et Walter P. Seiler) et fort de seize membres, le Conseil des aînés se réunira quatre fois par an. La liste des thèmes à traiter est longue, mais comme l'affirme la présidente dans sa conclusion: «Qui en fait moins, le fait mieux!»

J.-R. P.

## Un sacré programme!

- Défendre la dignité, la qualité de vie et l'autonomie des aînés.
- Améliorer leur image dans l'opinion publique.
- Favoriser une meilleure participation des aînés dans la société et susciter la solidarité entre les générations.
- Défendre les intérêts sociaux, culturels et économiques des aînés.
- Promouvoir, pour l'ensemble de la population, le développement d'un système de sécurité sociale supportable.
- Représenter les aînés dans toutes les organisations actives en matière de politique de la vieillesse.

Informations: Conseil suisse des aînés, case postale, 8027 Zurich. Tél. 01/283 89 99. Internet: www.ssr-csa.info@pro-senectute.ch



Walter P. Seiler et Angeline Fankhauser trinquent avec Ruth Dreifuss